

4166

OCDE/OECD

*Organisation de Coopération
et de Développement économiques*

*Organisation for Economic Co-operation
and Development*



CILSS

*Comité Permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel*

*Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel*

Club du Sahel

*Document présenté à la Rencontre sur les interactions
des politiques agro-alimentaires dans le sous-espace ouest,
du 27 au 31 mai 1991 à Bamako*

Echanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace ouest

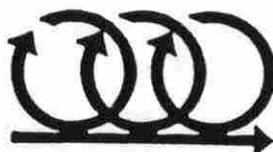
*(Gambie, Guinée, Guinée Bissau
Mali, Mauritanie, Sénégal)*

Quelles perspectives ?

*Note sur le scénario tendanciel et sur
les variantes de politique économique*

Mai 1991

INRA - IRAM - UNB



SAH/D/91/376

Diffusion limitée

1111

Les idées exprimées et les faits exposés dans ce document le sont sous la responsabilité de leur(s) auteur(s) et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS

*Echanges céréaliers et politiques agricoles
dans le sous-espace ouest*

*(Gambie, Guinée, Guinée Bissau,
Mali, Mauritanie, Sénégal)*

Quelles perspectives ?

*Note sur le scénario tendanciel et sur
les variantes de politique économique*

*A - LE SCENARIO TENDANCIEL ET LES CONDITIONS D'UN
SCENARIO DE PROMOTION DES CEREALES LOCALES*

J. COSTE (IRAM), J. EGG (INRA) et D. GENTIL (IRAM)

*B - LES POLITIQUES ECONOMIQUES EXTERIEURES DANS UN
ESPACE CEREALIER PLURINATIONAL : VARIANTES, SCENARIOS ET
INTERROGATIONS*

*J. COUSSY (EHESS, LAREA/CERED)
et B. HIBOU (EHESS, LAREA/CERED)*

Dès son origine, le programme d'étude et de recherche conduit par l'équipe INRA-IRAM-UNB sur le sous-espace ouest prévoyait que la phase de diagnostic (dont le rapport de synthèse¹ est le résultat) serait suivi d'une réflexion sur les évolutions possibles des économies céréalières de cette région à travers différents scénarios de politiques économiques.

Cette deuxième étape a été engagée il y a quelques mois en collaboration avec l'équipe américaine de l'AIRD. Elle est centrée pour l'instant sur la question céréalière, mais il est d'ores et déjà acquis qu'elle devra être élargie.

Cette note présente les premiers éléments de réflexion de l'équipe INRA-IRAM-UNB². Elle est organisée en deux chapitres:

- . Le premier (préparé par J. Coste, J. Egg et D. Gentil) propose une esquisse du scénario tendanciel plus précise que celle présentée dans le rapport de synthèse. A partir d'un examen succinct des potentialités de croissance de la production céréalière dans le sous-espace, elle trace les grandes lignes de ce que pourrait être un scénario de promotion des filières de céréales locales.

- . Le seconde (préparé par J. Coussy et B. Hibou) contribue à la réflexion sur les différentes options de politique économique, notamment en matière de politique économique extérieure, en analysant:

- d'une part, les différents impacts de celles-ci au sein de chaque pays ;
- d'autre part, les problèmes soulevés par l'élaboration de politiques concertées à l'échelle régionale (depuis l'adoption de politiques communes jusqu'à l'harmonisation de politiques autonomes).

Ce second chapitre constitue le résumé partiel d'un rapport des deux auteurs qui sera publié prochainement.

Ces deux contributions visent à:

- . contribuer aux débats de la rencontre de Bamako concernant l'avenir des économies céréalières du sous-espace ;
- . tracer les grandes lignes de la poursuite éventuelle des travaux de notre équipe dans ce domaine.

¹ INRA-IRAM-UNB. - Echanges céréalières et politiques agricoles dans le sous-espace ouest. Quelle dynamique régionale. Paris: OCDE/Club du Sahel et Ouagadougou: CILSS, avril 1991.

² Les contraintes de temps (qui s'alourdissent lorsqu'il s'agit d'une collaboration à distance) n'ont pas permis d'intégrer les travaux des deux équipes avant la rencontre de Bamako, d'où la présentation de deux notes distinctes. Cependant, l'objectif (à terme) est de parvenir à associer plus étroitement les deux démarches dans le cadre d'une réflexion commune sur les "scénarios".

**A - LE SCENARIO TENDANCIEL ET LES CONDITIONS
D'UN SCENARIO DE PROMOTION DES CEREALES LOCALES**

I. LE SCENARIO TENDANCIEL

Le diagnostic de la dynamique régionale actuelle présenté dans le rapport de synthèse contient en lui-même une esquisse des tendances d'évolution des économies céréalières du sous-espace. Pour aller au-delà d'une simple esquisse, il faut parvenir à identifier les différents paramètres en jeu (composantes du bilan céréalier, variables macroéconomiques, ...), puis à formuler des hypothèses chiffrées sur leurs évolutions et sur les liaisons existant entre eux.

L'élaboration de telles hypothèses constitue un travail de grande ampleur. Dans le cadre de la présente note, quelques unes seulement sont ébauchées et, seule, l'évolution de la demande céréalière fait l'objet d'une première quantification.

1.1. Les principales hypothèses

a. Evolution de la demande en céréales

La dynamique de la demande en produits céréaliers (et, plus globalement, en produits alimentaires) résulte de la combinaison de plusieurs facteurs: la démographie, les revenus, les modes de consommation, ...

En l'absence de données suffisamment précises pour l'ensemble du sous-espace pour toutes ces variables, nous avons établi une première estimation de l'évolution de la consommation qui repose principalement sur les projections de croissance de la population totale:

. A partir des consommations apparentes de céréales indiquées dans les bilans alimentaires du SMIAR au cours de la période 1985-1990, nous définissons un niveau moyen de consommation par céréales et par pays¹. Le tableau n°1 indique les valeurs ainsi obtenues.

Tableau n°1
Hypothèse moyenne de consommation de céréales par habitant (en kg/hab/an)

	Gambie	Guinée	Gu. Bissau	Mali	Mauritanie	Sénégal
Riz	65	61	106	28	53	65
Mil/sorgho/ fonio ²	60	22	44	143	53	110
Maïs	18	11	18	23	3	18
Blé	25	12	12	3	63	20
Total céréales	168	106	180	197	172	213

Source : FAO/SMIAR

¹ Pour la Gambie, ces consommations apparentes sont calculées en déduisant les volumes d'importation destinés à la réexportation.

² Le fonio est pris en compte uniquement en Guinée.

. Pour chaque pays, l'évolution de la demande est projetée au cours des dix prochaines années en considérant:

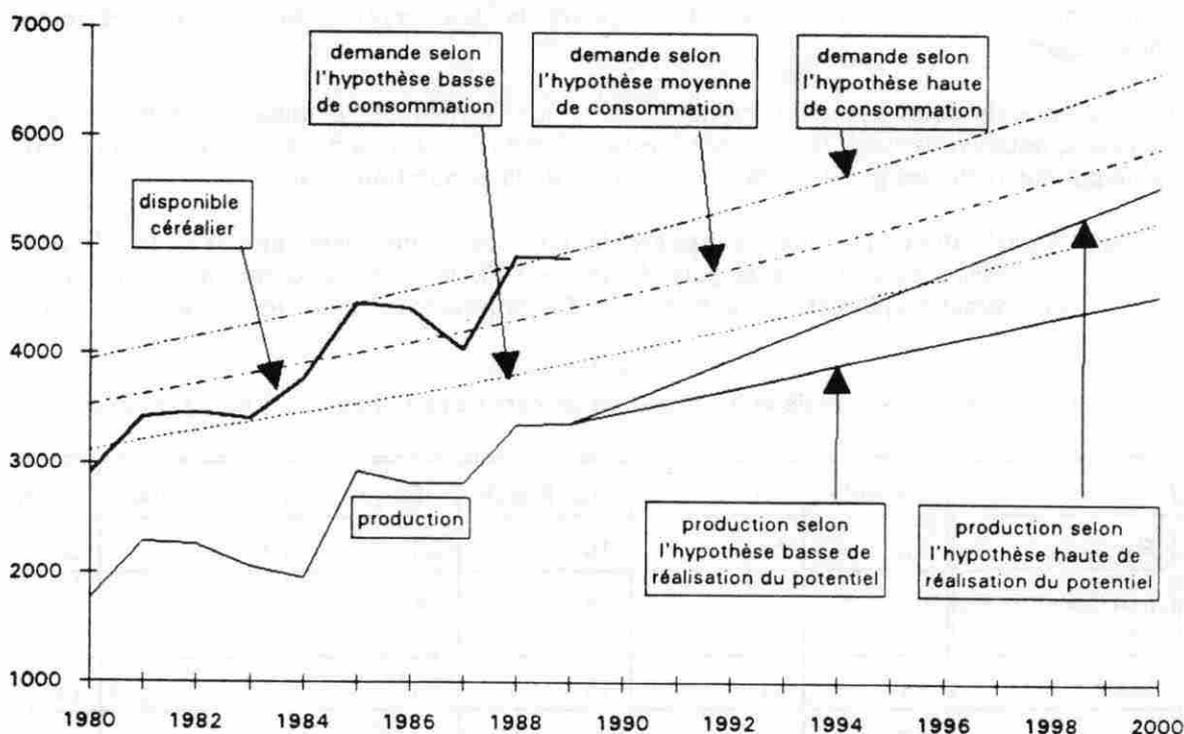
- que le niveau de la consommation par tête demeure stable au cours de cette période ;
- que le taux de croissance de la population totale est identique à celui observé au cours des vingt dernières années¹

. A l'échelle du sous-espace, la projection de la demande est obtenue en effectuant la somme pondérée (par la population) des projections nationales.

. Enfin, cette hypothèse moyenne du niveau de la consommation céréalière est encadrée par une hypothèse basse et une hypothèse haute, obtenues respectivement en retranchant 20 kg et en ajoutant 20 kg au niveau de consommation par habitant et par pays.

Les courbes d'évolution de la demande obtenue à partir de ces trois hypothèses sont représentées dans le graphique n° 1.

Graphique n°1
Projection jusqu'en l'an 2000
de la demande céréalière dans le sous-espace ouest



Source : Voir rapport de synthèse sur le sous-espace ouest.

¹ Soit: Gambie = 3,2% ; Guinée = 2,2% ; Guinée Bissau = 2,6% ; Mali = 2,4% ; Mauritanie = 2,5% ; Sénégal = 3,2% (taux annuel moyen d'accroissement de la population. Sources: voir annexe n°1 du rapport de synthèse INRA-IRAM-UNB).

Ces projections conduisent à des estimations de la demande céréalière dans le sous-espace en l'an 2000 qui sont de l'ordre de:

- 5.200.000 tonnes pour l'hypothèse basse ;
- 5.900.000 tonnes pour l'hypothèse moyenne ;
- 6.600.000 tonnes pour l'hypothèse haute ;

Il est probable que les taux de croissance démographique, qui constituent la base principale des projections ci-dessus, ne connaîtront pas de changements majeurs au cours des dix années à venir. Mais l'obtention d'une estimation moins grossière de l'évolution de la demande céréalière nécessite d'intégrer d'autres variables, pour lesquelles les hypothèses d'évolution sont plus délicates à construire. Il s'agit notamment:

- du taux de croissance de la population urbaine ;
- des migrations internationales: en Afrique de l'Ouest et vers l'extérieur de la région ;
- des revenus (en distinguant notamment ceux de la population urbaine et ceux de la population rurale) ;

b. Evolution des marchés internationaux

*** Cours internationaux des céréales importées**

L'estimation de l'évolution des prix mondiaux des céréales implique de formuler des hypothèses sur de nombreuses variables (productivité agricole dans les pays exportateurs, subventions à la production et aux exportations, demande solvable dans les pays acheteurs, accords sur le commerce international, ...). De fait, les avis des experts et institutions qui établissent des projections dans ce domaine divergent le plus souvent assez fortement.

L'incertitude sur le niveau des cours mondiaux des céréales importées doit donc être considérée comme une composante durable de l'environnement économique du sous-espace. Cependant, pour les années à venir, une hypothèse semble relativement probable: la persistance de fortes fluctuations, vraisemblablement plus marquées pour les prix du riz (et à fortiori de la brisure) que pour ceux du blé¹.

Les échanges internationaux de riz ne représentent qu'une faible proportion de la production mondiale. Leur volume est, pour l'essentiel soumis aux niveaux de l'offre et de la demande des pays asiatiques. Dans ce contexte, la situation actuelle de concurrence aigüe entre les principaux exportateurs (accentuée par l'entrée en lice du Viêt-nam) qui aboutit à des cours internationaux relativement bas peut rapidement s'inverser en cas de mauvaises récoltes dans les pays asiatiques.

Ces caractéristiques des marchés internationaux des céréales importées dans le sous-espace ouest renforcent l'acuité de la question de la maîtrise des échanges céréaliers extérieurs et, donc, la nécessité d'étudier l'impact des différents instruments disponibles dans ce domaine (protection tarifaire, protection non tarifaire, dévaluation, ...)².

¹ Notons que l'AIIRD, dans le cadre de son travail sur les scénarios, retient l'hypothèse d'une hausse des cours internationaux du riz.

² Voir deuxième chapitre de cette note.

* Cours internationaux des produits exportés et évolution des ressources en devises

Les ressources en devises des pays du sous-espace reposent, pour l'essentiel, sur l'exportation de minerais ainsi que de produits agricoles et halieutiques bruts. Les marchés de ces produits, dont les pays du sous-espace ne sont pas en mesure d'en modifier la configuration¹, sont marqués par une baisse tendancielle des cours. Le maintien des recettes actuelles procurées par ces exportations implique, en conséquence, une augmentation des volumes vendus sur les marchés mondiaux. Dans une première approche (en l'absence d'un examen suffisamment précis de notre part de cette question), nous retenons l'hypothèse d'une non augmentation des recettes commerciales extérieures des pays du sous-espace dans les années à venir.

c. Evolution des taux de change

Dans les pays à monnaie non convertible (Gambie, Guinée, Guinée Bissau et Mauritanie), la modification du taux de change fait désormais partie des instruments "courants" de politiques économiques. A l'avenir, on peut penser que cette adaptation de la parité de la monnaie aux résultats des comptes extérieurs du pays se poursuivra.

De par leur appartenance à la Zone Franc, le Sénégal et le Mali n'ont pas la possibilité d'utiliser seuls la flexibilité du taux de change. Bien que la dévaluation du franc CFA ne soit officiellement pas à l'ordre du jour actuellement, les débats sur le taux de change de cette monnaie (et ses impacts) sont intenses. Dans le cadre de l'analyse des différentes options de politique économique, il est donc intéressant de réfléchir sur les effets d'une éventuelle dévaluation du franc CFA (voir le deuxième chapitre de cette note).

d. Les composantes structurelles des économies céréalières du sous-espace

On rappellera les faits marquants qui ressortent du diagnostic présenté dans le rapport de synthèse.

* Une production céréalière peu stimulée

La production céréalière (et vivrière) du sous-espace présente un faible taux de commercialisation. L'environnement économique actuel incite peu les agriculteurs à prendre des risques en vue d'une intensification de leur production.

Pour de nombreux experts, il apparaît que:

- . en l'absence d'investissements publics spécifiques (désenclavement de certaines zones en particulier), on s'approche aujourd'hui de la limite supérieure des superficies cultivables.
- . en l'absence du développement de techniques productives adaptées, la croissance des rendements est compromise par la dégradation de la fertilité des sols ; dans certaines zones, celle-ci est telle qu'elle aboutit à un recul de la production.
- . en l'absence de règlement des conflits fonciers, qui se multiplient, l'accroissement de la pression démographique dans certaines zones rurales accentue les processus de dégradation du milieu.

¹ A l'exception peut-être de la Guinée sur le marché de la bauxite.

Si les conditions actuelles se poursuivent, on peut faire l'hypothèse que la forte croissance de la production céréalière connue par le sous-espace au cours des dernières années ne pourra se maintenir et que, au contraire, le volume des récoltes va stagner, voire diminuer dans certaines zones (ceci sans prendre en compte d'éventuelles baisses de la pluviométrie).

* Commercialisation: recours préférentiel aux céréales importées

Si leur environnement ne se modifie pas profondément, il n'y a aucune raison de penser que les commerçants investissent davantage dans le commerce des céréales locales, du fait:

- des marges importantes générées, dans la plupart des cas, par les céréales importées ;
- des coûts élevés de transaction des produits locaux (notamment du fait des insuffisances des infrastructures routières).

* Un marché régional fragmenté

Malgré l'existence d'échanges transfrontaliers, le marché reste fragmenté ainsi que le montre la disparité des prix entre les différents pays. On peut faire l'hypothèse que cette situation persistera, car:

- le marché n'est pas concurrentiel. Bien que les réseaux marchands soient organisés à l'échelle régionale, leur structuration en oligopoles et leurs stratégies de contrôle/partage d'espaces d'intervention entrave l'unification du marché.
- les obstacles à la fluidité des échanges sont nombreux (en particulier, la faiblesse des infrastructures régionales de transport).

* Des politiques ayant un faible impact

L'analyse des effets des mesures de politique économique prises par les Etats¹ a mis en lumière que, globalement, les producteurs agricoles du sous-espace bénéficient d'une faible protection sans que pour autant les consommateurs soient particulièrement privilégiés. A l'avenir, en l'absence d'inflexion sensible de la situation actuelle, il est probable que ce faible impact des interventions de l'Etat demeurera du fait:

- . de la persistance de la capacité des oligopoles marchands à infléchir, voire contrecarrer, ces mesures² ;
- . du maintien des disparités des politiques nationales et des interdépendances "non maîtrisées" entre celles-ci (l'autonomie des politiques nationales est diminuée) ;

¹ voir chapitres V et VI du rapport de synthèse

² Voir les exemples récents survenus au Mali dans l'écoulement des stocks de l'Office du Niger et en Guinée à propos du contrôle des importations de riz. Cf INRA-IRAM-UNB. - Echanges céréalières et politiques agricoles dans le sous-espace ouest. Quelle dynamique régionale ? Note d'actualisation. Mai 1991.

* Le poids de l'aide extérieure

Le sous-espace se caractérise par un niveau de l'aide extérieure par habitant élevé. L'hypothèse de la poursuite de flux d'A.P.D. importants peut être formulée dans la mesure où celle-ci est soutenue à la fois:

- par les donateurs (du fait de la conjugaison de l'adhésion de la majorité de l'opinion publique à l'aide aux pays du tiers monde, des positions des lobbys d'exportateurs et des intérêts économiques et géopolitiques) ;
- par les Etats du sous-espace (qui, aujourd'hui, négocient cette aide en contrepartie des efforts d'ajustement et/ou de démocratisation).

1.2. Esquisse du scénario tendanciel

Au total, le scénario d'évolution tendancielle du sous-espace se traduit par un approfondissement du fossé entre la dynamique de la demande et celle de la production céréalières.

Les projections de l'évolution de la demande effectuées précédemment indiquent un accroissement, d'ici 10 ans, de 0,7 à 1,4 million de tonnes par rapport au volume de la consommation actuelle.

Si l'on retient l'hypothèse d'une faible progression, voire d'une stagnation, de la production, ces besoins supplémentaires devront être satisfaits par les importations. De ce fait, par un effet de rétroaction, on assistera à un renforcement des blocages de la production et des échanges de céréales locales, la préférence aux importations se renforçant encore.

Ce scénario qui implique une forte croissance des importations est bien sûr incompatible avec les ressources en devises des pays du sous-espace¹: l'affectation d'une proportion élevée des moyens de paiement internationaux au financement des importations alimentaires hypothèquerait la croissance des secteurs productifs (dont la plupart des intrants sont importés).

Ce scénario n'est donc possible que sur la base d'une hypothèse forte: la permanence de l'aide extérieure qui prendra en charge, d'une manière ou d'une autre, les déficits de la balance des paiements. L'évolution du sous-espace correspond alors à "un scénario de dépendance alimentaire assistée".

Si l'aide extérieure refusait de suivre cette voie, on sortirait alors du scénario tendanciel pour entrer dans une toute autre évolution, marquée par:

- . une limitation, nécessaire, des importations alimentaires sans possibilité de financer le développement de la production ;
- . des difficultés alimentaires (hausse des prix, insuffisance de l'offre) entraînant:
 - l'amplification des mouvements migratoires,
 - l'intensification des tensions sociales, qui pourrait conduire à la remise en question des processus actuels de démocratisation.

¹ Il est probable que le franc CFA ne pourra à lui seul soutenir ces dépenses supplémentaires.

Nous faisons ici l'hypothèse que le scénario tendanciel correspondra à la prise en charge par l'aide extérieure du déficit céréalier croissant.

En effet, comme il ressort du diagnostic présenté dans le rapport de synthèse, la situation actuelle matérialise, dans chaque pays et à l'échelle régionale, un compromis entre les intérêts des différents agents qui semble acceptable pour les parties en présence.

Certes, ce compromis laisse de côté la majeure partie des producteurs agricoles, mais il correspond à un équilibre entre les principales forces en présence, tout au moins celles qui ont un poids économique et politique important : les grands commerçants, les membres influents des administrations, les agences de coopération (et les exportateurs des pays développés) et, dans une moindre mesure, les consommateurs.

Cet équilibre (certes instable) permet aux Etats à la fois d'afficher une politique à partir de laquelle se font les négociations avec les bailleurs de fonds et d'introduire une certaine souplesse dans l'application de celle-ci par le biais des échanges informels.

Du point de vue économique, cet équilibre s'écarte évidemment de l'optimum, mais du point de vue de la régulation d'intérêts sociaux, économiques et politiques différents (qui est probablement la tâche la plus délicate de l'Etat dans des pays à faibles ressources), il peut s'approcher de l'optimum. Il permet de gérer les tensions et de tirer parti des différentes situations de rentes.

De ce fait, les principaux acteurs n'ont pas intérêt à de trop grandes modifications de cet équilibre et des changements importants de politique rencontreraient de fortes résistances.

II. LES CONDITIONS D'UN SCENARIO DE PROMOTION DES CEREALES LOCALES

Le divorce entre la demande de céréales et la production, mis en évidence dans le scénario précédent, pourrait être notablement réduit si le potentiel d'augmentation de la production du sous-espace pouvait être valorisé.

Cette valorisation implique un certain nombre de conditions qui renvoient à la formulation d'un autre scénario que nous avons qualifié de scénario de promotion des céréales locales ou de "scénario céréalier".

1.1. Le potentiel de production

Exprimé à l'horizon de l'an 2000, ce potentiel n'est pas négligeable¹. Il est basé principalement sur:

- l'extension des superficies en maïs et sorgho au Sénégal oriental et à Mali sud ;
- l'augmentation des superficies irriguées pour le paddy, au Sénégal, en Mauritanie et au Mali ;
- l'extension des superficies du paddy pluvial, de bas fonds et de mangrove, notamment en Guinée et Guinée Bissau ;
- l'augmentation des rendements du paddy irrigué (surtout à l'Office du Niger) et du paddy pluvial et de bas fonds (surtout en Guinée) ;

¹ Voir paragraphe 6.3 du rapport de synthèse.

- la substitution du maïs et du sorgho au mil dans les régions à pluviométrie suffisante.

Si l'ensemble de ces potentialités se réalisaient, c'est environ 2,2 millions de tonnes de céréales qui viendraient s'ajouter aux 3,1 millions produites actuellement dans le sous-espace¹.

Si l'on fait l'hypothèse, sans doute réaliste, qu'il n'y aura pas, ou seulement très peu de nouveaux aménagements hydro-agricoles², le potentiel d'accroissement de la production à l'horizon d'une dizaine d'années se monte à environ 1,2 million de tonnes (soit 40% de la production actuelle) en n'utilisant que des techniques éprouvées et peu coûteuses.

La production de céréales du sous-espace pourrait, dans ces conditions, approcher 4,3 millions de tonnes en l'an 2000. A partir des projections de la demande, il est possible d'estimer les volumes d'importation qui seraient alors nécessaires.

Tableau n°2
Estimation des volumes d'importation de céréales en l'an 2000
à partir de l'hypothèse basse de réalisation du potentiel de production
(en milliers de tonnes)

Hypothèses de consommation	Projection de la demande	Besoins d'importation
Hyp. basse	5.200	900
Hyp. moyenne	5.900	1.600
Hyp. haute	6.600	2.300

Les importations de céréales du sous-espace sont actuellement de 1,5 million de tonnes par an³. D'ici 10 ans, les besoins d'importation seraient donc inférieurs au niveau actuel dans l'hypothèse basse de consommation, égales dans l'hypothèse moyenne et 65% plus élevés dans l'hypothèse haute.

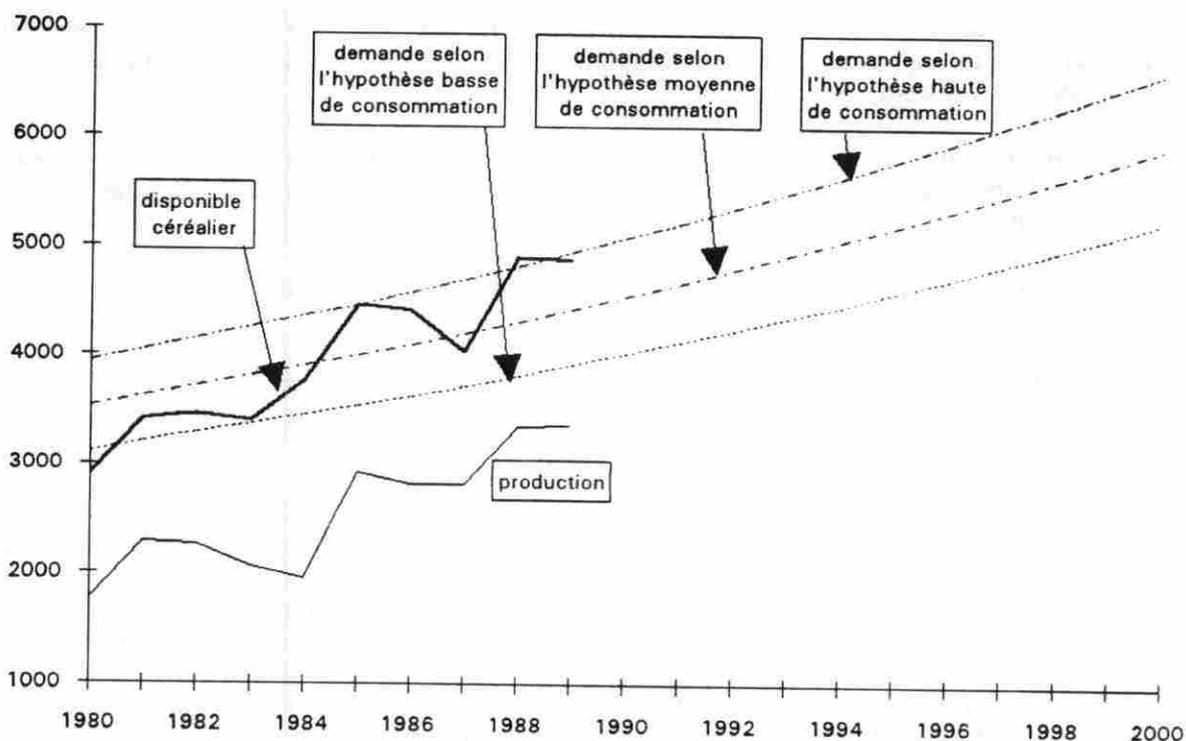
Il est à noter que si les aménagements hydro-agricoles potentiellement réalisables étaient construits, les besoins d'importation seraient sensiblement réduits. Le graphique n°2 indique les écarts entre le volume de la production céréalière et celui de la demande, en fonction des différentes hypothèses retenues.

¹ Moyenne 1986-1988 de la production nette.

² Compte tenu du coût élevé de ces investissements et de leur rentabilité incertaine. Dans cette hypothèse, il faut retirer environ 1 million de tonnes de riz du total précédent.

³ Moyenne 1987/88 à 1989/90.

Graphique n°2
Projections de la demande et de la production céréalière
dans le sous-espace ouest en l'an 2000 (en milliers de tonnes)¹



Source : Voir rapport de synthèse sur le sous-espace ouest.

1.2. Les conditions de réalisation du potentiel de production

La concrétisation du potentiel de production du sous-espace nécessite que les producteurs s'orientent davantage vers la commercialisation et que leur environnement économique soit amélioré.

L'amélioration du fonctionnement des circuits de commercialisation aurait donc certainement un impact fort sur la capacité du sous-espace à produire davantage de céréales et à un coût moindre qu'aujourd'hui. Par-delà l'obtention de progrès au niveau de la production, c'est l'amélioration de la productivité globale des filières céréalières (production, transformation et commercialisation) qu'il faut atteindre. Seule celle-ci peut, à terme, réconcilier les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs. Cette amélioration revêt plusieurs aspects.

¹ Les courbes d'évolution de la production sont établies en faisant l'hypothèse que la réalisation du potentiel est effectuée de manière régulière et continue au cours des 10 ans.

* Amélioration de la stabilité et de la fluidité des marchés

Les fortes variations de prix (dans l'année, entre régions et d'une année à l'autre) expliquent en grande partie que les produits vivriers restent principalement destinés à l'autoconsommation. L'étroitesse du marché qui résulte de ce comportement des producteurs est à son tour un facteur d'instabilité du marché. L'exemple de la production de maïs à Mali sud montre qu'un débouché stable peut entraîner une rapide augmentation de la production et que sa perte peut provoquer une variation tout aussi rapide en sens inverse.

La stabilisation des prix et des débouchés implique de mettre en oeuvre des formes de régulation qui n'aient pas les effets pervers de la régulation étatique. Elles peuvent être obtenues par la combinaison de plusieurs interventions:

- Au niveau de la trésorerie des exploitants (crédit, retard dans la date de recouvrement des impôts, accélération du paiement des produits d'exportation) afin d'éviter les ventes massives à bas prix après la récolte.
- Au niveau du stockage, notamment décentralisé (crédit aux banques de céréales, commerçants, transformateurs,...).
- Au niveau du transport entre zones déficitaires et excédentaires à l'échelle nationale et régionale: amélioration des voies de communication et des systèmes de transport.
- Au niveau de la transparence et de la fluidité du marché:
 - . suppression des barrières tarifaires et non tarifaires entre les pays du sous-espace;
 - . meilleure circulation à l'échelle régionale de l'information sur les disponibilités, les demandes, les qualités, les prix des céréales ainsi que sur les politiques.
 - . actions favorisant la concurrence, notamment la participation accrue au marché des organisations paysannes, des demi-grossistes, ...

* Abaissement des coûts de transformation et de commercialisation et amélioration de la qualité des produits

Les possibilités d'abaisser les coûts au sein des filières de transformation et de commercialisation de céréales locales sont nombreuses. Dans une première approche, on rappellera les gains possibles dans la transformation du riz¹ et dans le transport (où l'existence de péages clandestins et le mauvais état de la plupart des routes alourdissent sensiblement les coûts).

L'augmentation des capacités de transformation de céréales sèches s'avère indispensable pour lever l'un des goulots d'étranglement du développement de ces filières. Il est cependant nécessaire qu'elle s'inscrive dans une dynamique globale d'amélioration de la qualité des produits² et de meilleure adaptation de ceux-ci à l'évolution de la demande des consommateurs³.

¹ Notamment par l'abaissement des coûts au niveau des rizeries industrielles et la diffusion d'unités de petite dimension (voir paragraphe 4.2).

² Le développement des flux régionaux implique que la disparité (entre pays) et la fluctuation (dans le temps) de la qualité des produits soient sensiblement réduites. Rappelons que la capacité des céréales importées à offrir une qualité homogène et constante est un de leurs atouts.

³ Produits mieux adaptés aux conditions de vie urbaines et à la revendication des femmes d'alléger le travail domestique.

Ceci implique notamment:

- . un différentiel de prix à la consommation suffisamment élevé entre les céréales sèches et le riz ;
- . une harmonisation des prix à l'échelle régionale.

* La création de mécanismes de financement et de règlement des échanges régionaux.

Il est nécessaire de mettre en place des dispositifs de financement adaptés, d'une part, au commerce de céréales locales et, d'autre part, aux échanges entre des pays dont plusieurs disposent de monnaies non convertibles.

Si l'on veut accroître la concurrence sur le marché et pallier le retrait du secteur public, il est indispensable que des formules adaptées à la spécificité des besoins du secteur rural soient mises en place.

Le rôle des banques commerciales en tant qu'opérateur financier du commerce régional doit être renforcé. Sans ce maillon de la chaîne financière et monétaire entre les Etats du sous-espace, les différents modes de traitement des disparités monétaires resteront étatiques et/ou peu opérationnelles (cf l'échec de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest dans la promotion des échanges régionaux)¹.

* La mise en oeuvre d'une certaine protection

Dans le contexte de faible niveau des cours internationaux des céréales, une certaine protection, permettant de développer la compétitivité des agricultures et de favoriser les complémentarités régionales s'avère nécessaire. Cette protection doit assurer plusieurs fonctions complémentaires:

- . Rééquilibrer la concurrence exercée par les importations, sans pour autant conduire à la fermeture de celles-ci qui sont un complément nécessaire à l'offre nationale.
- . Diminuer les fluctuations de prix dans le sous-espace.
- . Procurer des recettes aux Etats pour soutenir le développement des filières locales.
- . Infléchir la tendance à l'extraversion de la consommation, en instaurant un différentiel de prix suffisamment élevé entre les céréales locales et les céréales importées.
- . Maitriser le commerce extérieur, afin de mettre fin aux flux de réexportations.

Il est manifeste que la plupart des conditions nécessaires à la réalisation du potentiel céréalier du sous-espace repose sur une concertation régionale. La coopération entre les Etats doit concerner en particulier les politiques économiques extérieures. Le deuxième chapitre de cette note éclaire les termes du débat sur ce thème.

¹ L'idée de création d'une bourse régionale des céréales a été avancée dans le rapport de synthèse comme une solution pouvant améliorer les liaisons offre/demande et celles entre les flux physiques et les règlements bancaires à l'échelle régionale.

B - LES POLITIQUES ECONOMIQUES EXTERIEURES DANS UN ESPACE CEREALIER PLURINATIONAL : VARIANTES, SCENARIOS ET INTERROGATIONS

Le débat sur les politiques souhaitables pour infléchir le scénario tendanciel s'est, depuis quelques années, polarisé sur la question des politiques économiques externes. D'une part, la crise des paiements extérieurs et la mise en oeuvre de programmes d'ajustement structurel ont suscité des débats sur la libéralisation, la protection et les taux de change. D'autre part, le débat ouvert par le Colloque de Mindelo sur l'espace régional protégé a posé, en termes à l'origine opposés à la logique du PAS, le problème d'une modification des relations intra-africaines et de coordination des politiques céréalières à l'égard du reste du monde.

Ce deuxième chapitre (qui présente les grandes lignes d'un travail en cours) tente d'explicitier les débats sur le choix des politiques économiques extérieures et leur impact sur le secteur céréalien.

Pour ce faire, il a paru nécessaire, en accord avec l'AIRD, d'utiliser une méthode de scénarios qui répondait à trois objectifs différents :

- mise en évidence de la pluralité des projections possibles (dont on sait qu'aucune ne sera parfaitement réalisée mais dont il serait dangereux d'écarter l'éventualité) ;
- mise en évidence des différences d'estimation et de projection persistant actuellement aussi bien entre les décideurs qu'entre les observateurs ;
- mise en évidence des incertitudes créées par le caractère proprement politique des décisions stratégiques et respect de la liberté de choix politique des partenaires sociaux.

Cinq parties ont paru souhaitables pour faire cet inventaire des politiques concevables sans masquer les incertitudes des connaissances et sans éliminer les phénomènes politiques :

- Dans une première partie on a fait l'inventaire des politiques nationales actuellement envisagées : libéralisation interne et externe, dépréciation (et flexibilité) du taux de change, recours à des protections (tarifaire et non tarifaire) et croissance de l'aide extérieure. (Celle-ci ayant d'une part des effets macro-économiques et d'autre part des effets sectoriels s'il s'agit d'une aide alimentaire ou d'une aide à l'agriculture).

Ces quatre variantes de politique économique extérieure et leurs conséquences possibles sont présentées sous forme résumée dans le **tableau I**.

Pour ne pas alourdir la présentation, nous n'avons pas reproduit ici un tableau des combinaisons possibles de ces différentes politiques bien que l'éventualité d'une combinaison soit nettement plus probable que les scénarios simples.

- Dans une deuxième partie, nous avons tenté de rappeler les risques d'une non coordination des politiques nationales en présentant trois scénarios que peut susciter cette absence de coordination : scénario de maintien des disparités actuelles de politique économique (conforme au scénario tendanciel), scénario d'homogénéisation des politiques nationales par alignement contraint mais non concerté sur la politique la plus libérale, et scénario de conflits conscients entre les politiques nationales (jeux à somme négative). Le **tableau II** essaie de résumer ces scénarios.

- Dans une troisième partie sont abordés les problèmes de coordination par adoption de politiques communes. L'option dite de Zone de Libre Echange correspond à peu près au projet initial des Programmes d'ajustement structurel qui, en introduisant dans chaque négociation bilatérale les mêmes impératifs de libéralisation externe et interafricaine tendaient à créer une convergence des politiques nationales. L'option dite d'Espace Céréaliier Régional Protégé correspond aux premières formulations des conclusions du Colloque de Mindelo. L'adoption d'un régime commun de changes est un objectif qui peut être poursuivi par deux procédures opposées : la création d'une Zone Monétaire à taux de change fixes (qui n'est actuellement recherchée que par la Zone Franc) et, tout à l'inverse, l'acceptation d'une flexibilité généralisée des changes (projet explicite, à l'origine - mais aujourd'hui moins net - des programmes d'ajustement structurel). Enfin, il a paru utile de joindre un scénario dans lequel l'aide extérieure serait utilisée systématiquement comme un levier pour faciliter la coopération entre les politiques céréalières de l'Espace Ouest. Ces scénarios sont résumés dans le **tableau III**. Celle-ci pourrait être complétée par une réflexion sur l'éventualité et le contenu d'un PASA régional.

- Dans une quatrième partie, on a pris acte de ce que les projets de politiques communes se sont avérés trop ambitieux et ont rencontré assez d'obstacles et de résistances pour inciter les décideurs et les observateurs à plus de prudence et à rechercher la coopération dans des tentatives plus modestes d'harmonisation des politiques céréalières. Ce thème de l'harmonisation est plus empirique que théorique et il fait actuellement, dans plusieurs instances, l'objet de contacts exploratoires (notamment dans les réunions organisées par l'ECDPM). Deux orientations paraissent à suivre : d'une part l'inventaire d'actions communes ponctuelles et d'autre part la réflexion sur les possibilités de maintenir l'autonomie des politiques nationales tout en établissant une contrainte de non nuisance pour les autres pays de l'espace plurinational. Une première liste d'interventions possibles est présentée en **tableau IV**.

- Enfin dans une dernière partie, il a paru nécessaire de revenir plus longuement sur les divergences (d'origine cognitive ou politique) constatées entre les estimations actuelles des paramètres stratégiques pour les résultats des différentes politiques.

Semblent particulièrement décisives les divergences sur l'estimation des coûts d'opportunité des productions céréalières (estimation des possibilités d'emplois alternatifs des hommes et des ressources), les divergences sur les estimations des élasticités de production et de consommation des céréales (notamment des élasticités de substitution), les divergences nées de l'inégale complexité des analyses des politiques concrètes et les divergences sur l'acceptabilité politique des différentes options économiques. Cette dernière partie n'est pas reproduite ici.

Tableau I : Variantes de politiques économiques extérieures nationales

	Effets sur les prix		Effets sur la stabilité des prix céréaliers	Effets sur la spécialisation		Effets sur la répartition			Etat (Finances Publ.)
	Prix relatifs des différents produits	Prix céréaliers		Secteurs bénéf. au sein de l'économie	Secteurs bénéf. au sein de l'agriculture	Consommateurs	Producteurs		
LIBERALISATION	Variations résultant de la suppression des subventions et protections	Chute des prix au niveau des prix mondiaux	Réduction de l'instabilité d'origine interne Accroissement de l'instabilité d'origine externe	Selon les avantages comparatifs de l'économie	Selon les avantages comparatifs de l'agriculture	+ Seuf si suppression de subventions	+ pour les cultures taxées (souvent cultures de rente) - pour les cultures subventionnées ou protégées (céréales)	Dépend du bilan subventions / taxation avant la libéralisation	
DEVALUATION	Hausse des prix (en monnaie nationale) des produits importés et exportés	Hausse du prix du riz et indirectement des autres céréales (par substitution)	Instabilité accrue en cas d'instabilité des taux de change	Produits exportables et produits locaux substituables aux importations	Cultures de rente et substitués aux importations (céréales)	-	+ pour les cultures d'exportation - pour le vivrier substituables aux importations	- si tarifs non prohibitifs	
PROTECTION	Hausse des prix des produits importés	Hausse du prix du riz et indirectement des autres céréales (par substitution)	Stabilisation des prix céréaliers en cas de protection flexible	Produits locaux substituables aux importations	Produits vivriers (céréales)	-	+ pour le vivrier - pour les cultures de rente si concurrence	+ Fonds de contrepartie	
EFFETS MACRO-ECONOMIQUES DE L'AIDE	Tendance à la baisse des prix des produits importés et exportés du fait de la tendance à l'appréciation du change	Tendance à la baisse des prix de céréales du fait de la tendance à l'appréciation du change	Stabilisation en cas d'aide compensatrice du déficit extérieur Déstabilisation en cas d'autonomie et rapport aux besoins	Variable selon l'utilisation	-	+ -	-	+ Fonds de contrepartie	
AIDE ALIMENTAIRE	Tendance à la baisse des prix des produits nationaux substituables aux importations	Baisse des prix céréaliers accentuée en cas de distribution gratuite	Stabilisation si l'aide est fonction des déficits alimentaires Déstabilisation si elle n'est pas adaptée aux besoins alimentaires	Secteurs non agricoles	Cultures de rente	+ -	-	+ Fonds de contrepartie passant par l'Etat	
AIDE AFFECTEE A L'AGRICULTURE	Effets variables sur les prix des intrants, des équipements, de la production...	Effets indéterminés	Stabilisation si sécurisation de la production	Secteur agricole	Selon l'affectation	+ surtout à long terme	+ -	-	

Tableau I (suite)

	Effets de localisation	Effets sur les migrations	Effets sur l'équilibre extérieur		Limites à l'effectivité	Effets pervers	Limites à l'acceptabilité politique
			Balance commerciale	Mouvements de capitaux			
LIBERALISATION	Expansion des régions disposant d'avantages comparatifs Risque de récession des régions précédemment protégées	Accentuation de l'exode rural des producteurs de vivrier	Risque de déséquilibre en l'absence de dévaluation ou d'aide	Accroissement possible des dons en contrepartie de la libéralisation Espoir d'entrées de capitaux	Oligopolés pratiquant des politiques de marge freinant les échanges	Effet possible de concentration et de spéculation	Résistances possibles des producteurs nationaux antérieurement protégés. Résistance administrative au désengagement de l'Etat
DEVALUATION	Expansion des régions productrices de cultures de rente Récession des villes et des lieux de production du vivrier	Ralentissement de l'exode rural ou inversion possible des flux migratoires	A court terme, rééquilibrage "vers le bas" A long terme, possibilité de rééquilibrage "vers le haut"	Accroissement possible des dons en contrepartie de la dévaluation	Hausse du taux d'inflation entraînant une appréciation du TCER Non répercussion de la hausse des prix sur les prix aux producteurs	Anticipation d'une nouvelle dévaluation Accroissement des prix des intrants	Résistance des masses urbaines Résistance des détenteurs de capitaux Résistance des Etats devant la chute des recettes Résistance institutionnelle de la zone franc
PROTECTION	Expansion des lieux de production des céréales (y compris les céréales sèches) Régression des régions productrices de cultures de rente	Ralentissement de l'exode rural ou inversion possible des flux migratoires	Baisse des importations et baisse possible des exportations (par introversion de la production)	0	Contrebande	Création de rentes suscitant des importations	Résistance des consommateurs Résistance des secteurs non protégés
EFFETS MACRO-ECONOMIQUES DE L'AIDE	-	Accentuation de l'exode rural	-	+	Sortie immédiate de capitaux	Accoutumance à l'aide	Réticences actuelles des bailleurs de fonds à la permanence de l'aide
AIDE ALIMENTAIRE	Effet négatif sur les régions productrices excédentaires	Accentuation de l'exode rural	Pas d'effet sauf si substitution à des consommations importées	0	Non distribution Poursuivance des stocks	Baisse de la production alimentaire	Résistance des producteurs Critique générale de l'aide alimentaire gratuite
AIDE AFFECTEE A L'AGRICULTURE	Possibilité d'affectation régionale de l'aide	Possibilité de freinage de l'exode rural	- à court terme + à long terme	0	Détournement des subventions	Accroissement des revenus non agricoles par la vente des intrants subventionnés	Hostilité de certains bailleurs de fonds à l'emploi de subventions

Tableau II : Scénarios en l'absence de politique commune

	Description	Conditions de mise en oeuvre	Effets sur les prix des céréales	Effets sur les flux de personnes et de biens	Gains et coûts pour les acteurs privés
Persistence de politiques différentes	La dynamique du marché régional n'a pas provoqué d'homogénéisation des politiques	Le marché céréalier régional existe mais reste fragmenté par les monnaies, les politiques commerciales, les oligopoles et les distances	Les prix céréaliers internes sont liés mais peuvent rester inégaux	Les disparités de politique provoquent des flux durablement ou pour rétro-agir significativement sur les politiques	Les acteurs privés jouent sur les disparités persistantes de prix
Alignement sur la politique la plus libérale d'importations	Un pays libéralise ses importations. Il réexporte (formellement ou informellement) dans l'espace régional. Les autres pays sont contraints de s'aligner sur la politique du pays réexportateur	Processus spontané : il suffit que l'existence d'un marché céréalier régional unifie les prix (notamment par les échanges informels)	Tendance à la baisse des prix jusqu'au niveau des prix mondiaux	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance des flux de transit - Croissance des importations en provenance du RDM 	Gains pour les importateurs (notamment informels) Pertes pour les producteurs
Scénario conflictuel	Les pays ont des politiques antagonistes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de politiques créatrices de nuisances pour les voisins (protection, réexportations ou stabilisation) - Prise de conscience par les Etats de la possibilité de représailles (fermeture des frontières ou autres rétorsions) 	Tendance à la baisse des prix du fait de l'influence asymétrique des pays libéraux. Création d'instabilités par le déroulement des conflits	Existence de flux de réexportations mais interruptions de ces flux par les représailles protectionnistes	Les acteurs privés s'adaptent aux fluctuations des relations et en tirent profit s'ils sont flexibles. La production souffre de l'instabilité des prix

Tableau II (suite)

	Gains et coûts pour les Etats	Gains et coûts pour l'ensemble régional	Résistances	Autres difficultés de mise en oeuvre
persistance de politiques différentes	Les Etats destinataires du flux perdent des recettes douanières du fait des échanges informels	- Pas de recherche de l'optimum régional - Chacun essaie de mener sa politique propre mais sous la contrainte des politiques des partenaires	Les pouvoirs publics des pays à prix de céréales élevés sont critiqués par leurs opinions (et leur politique est menacée par la contrebande)	La tendance à l'égalisation des prix au sein de l'espace risque de faire passer au scénario 2
Alignement sur la politique nationale d'importations la plus libérale	Les Etats des pays réexportateurs gagnent tant que les prix et les politiques ne sont pas uniformisés. Les Etats protecteurs perdent les ressources éventuelles des protections tarifaires	Résultat sous-optimal du fait de l'alignement sur la politique la plus libérale (surenchère libérale) et/ou l'inadaptation aux besoins des pays producteurs	Résistance des groupes et des Etats menacés par la libéralisation (avec risque de passage au scénario 3)	Crise des paiements extérieurs Dépendance assistée des pays ne pouvant pratiquer la protection du secteur céréalier qui leur serait nécessaire pour équilibrer leurs paiements Risque d'accélération de l'exode rural
Scénario conflictuel	Après avoir provisoirement gagné par leur politique libérale, les pays réexportateurs perdent en cas de généralisation du libre-échange ils perdent aussi en cas de représailles protectionnistes	Possibilité de jeu à somme négative	Résistance possible mais fréquente impuissance des acteurs (producteurs et consommateurs) qui perdent à l'instabilité	Le jeu à somme négative peut susciter des tensions politiques ou susciter un désir de coopération (politiques communes ou harmonisation)

Tableau III : Scénarios de politiques communes

Politiques communes	Description	Conditions de mise en oeuvre	Effets sur les prix céréaliers	Effets sur la stabilité des prix
Zone de libre-échange ouverte sur l'extérieur	Suppression des obstacles internes et externes aux échanges	Politiques effectives et continues de libéralisation	Alignement sur les prix mondiaux au taux de change existant (la tendance à la hausse ainsi créée pouvant être contrariée par une dépréciation de la monnaie)	<ul style="list-style-type: none"> - Répercussion de l'instabilité des prix mondiaux (disparition des amortisseurs de prélèvements flexibles) - Réduction de l'instabilité due aux pénuries locales
Espace régional protégé	Tarif extérieur commun et libéralisation des échanges internes	Arrêt de la contrebande en provenance du reste du monde	Hausse des prix céréaliers	Amortissement de l'instabilité en cas de TEC flexible
Zone monétaire (à taux de change fixes à l'intérieur de la zone)	Union monétaire n'interdisant pas une certaine autonomie des politiques céréalières et des politiques commerciales	<ul style="list-style-type: none"> - Changements institutionnels actuellement peu probables - Besoins possibles de financement extérieur - Réduction des politiques économiques extérieures aux seules politiques commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> - Freinage des hausses de niveau général des prix - Niveau des prix céréaliers évoluant en fonction des protections et subventions 	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation du niveau général des prix (sauf si le taux de change à l'égard de l'extérieur doit être ajusté)
Généralisation des taux de change flexibles	Acceptation, par tous les pays, des changements de parités avec les monnaies étrangères (y compris au sein de l'espace Ouest)	<ul style="list-style-type: none"> - Flexibilité de la valeur du CFA - Liaison non nécessaire mais fréquente avec l'option de libéralisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Tendance à la hausse du niveau général des prix internes - Les prix céréaliers suivront ou non cette hausse selon que seront ou non supprimées les protections et subventions 	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité des prix céréaliers nationaux en cas d'unicité des marchés céréaliers et d'instabilité des taux de change
Aide extérieure affectée à la coopération entre politiques céréalières	L'aide est décidée et affectée après identification des difficultés des politiques communes et des coûts éventuels de l'harmonisation des politiques nationales	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation des bailleurs de fonds - Etablissement de conditionnalités rigoureuses sur l'utilisation de l'aide - Accroissement et/ou réaffectation de l'aide 	<ul style="list-style-type: none"> - Essai d'éviter une baisse des prix des céréales importées (par les effets macro-économiques de l'aide et par les aides alimentaires) - Financement, par l'aide, de subventions aux produits céréaliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Possible allocation à des fins de stabilisation - Financement compensatoire des fluctuations des prix céréaliers - Financement des déficits provisoires créés par les prélèvements flexibles en période de prix mondiaux élevés.

Tableau III (suite)

	Effets sur les flux	Gains et coûts pour les Etats	Gains et coûts pour les acteurs privés	Résistances	Autres difficultés de mise en oeuvre
Zone de libre-échange	Croissance des flux avec l'extérieur pouvant contrarier la croissance des flux interafricains due à la suppression des obstacles internes	Perte de recettes publiques sur les importations	<ul style="list-style-type: none"> Gains pour les importateurs Gains pour les consommateurs Coûts pour les producteurs Disparition des coûts et des rentes créés par les obstacles aux échanges 	<ul style="list-style-type: none"> Résistance des producteurs Résistance des pays dont l'optimum serait de protéger le secteur céréalier 	Risque de crise des paiements extérieurs exigeant une dévaluation et/ou une protection (scénarios 2 et 3)
Espace régional protégé	Croissance des flux internes Réduction souhaitée des relations avec l'extérieur de l'espace	Gain des recettes douanières sur les importations maintenues en provenance du RDM Perte de recettes douanières du fait que les flux interafricains (qui sont en augmentation) ne donnent généralement pas lieu à prélèvements	<ul style="list-style-type: none"> Gains pour les producteurs Perte pour les consommateurs Besoin de reconversion de trafic pour les importateurs 	Résistance des pays de transit des importations en provenance du RDM	Difficultés de réaliser une politique sectorielle commune
Zone monétaire à taux de change fixes	Disparition des flux interafricains suscités par la seule spéculation cambiale Flux déterminés par les différences de TCER et de politiques commerciales	<ul style="list-style-type: none"> Gains et coûts des politiques de prévention ex-ante des déséquilibres monétaires et financiers Soutien automatique des pays déficitaires respectant les règles de la zone 	Gains pour les détenteurs d'encaisses monétaires	Résistance à la rigueur financière et monétaire	Financement des déficits extérieurs éventuels (résistance des bailleurs de fonds)
Généralisation du taux de change flexible	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement des flux spéculatifs Disparition de la polarisation de la spéculation autour du CFA Flux déterminés par l'évolution des TCER (combinant hausse des prix et baisse du change) 	<ul style="list-style-type: none"> Gains et coûts des politiques de correction ex-post des déséquilibres monétaires et financiers Non automaticité des soutiens aux pays déficitaires 	Menaces sur la valeur des encaisses monétaires Possibilité de spéculation	Résistance des pays de la zone franc Conflits sur le partage des gains et coûts de l'inflation importée	Risques de dépréciations compétitives
Aide extérieure affectée à l'harmonisation des politiques cérésières	Réduction souhaitée des flux d'aide alimentaire Baisse des flux en provenance du RDM Existence de flux interafricains financés par des opérations triangulaires	Accroissement possible d'aides extérieures (mais conditionnalité dans l'usage des fonds de contrepartie)	Orientation de l'aide vers les producteurs (subventions aux intrants, soutien des prix...)	Résistance des bailleurs de fonds	Valeur limitée des opérations triangulaires

Tableau IV**1. Actions communes****Investissements communs :**

- Ouvrages hydrauliques
- Routes (et notamment entre zones déficitaires et excédentaires)
- Equipements adaptés au transport
- Gestion de terroir (fertilisation, lutte anti-érosive, aménagement de bas-fond)
- Sensibilisation à l'environnement
- Exploitation commune d'investissements nationaux d'envergure régionale (engrais : Sénégal - Côte d'Ivoire - Nigeria - règle de préférence régionale)

Coalitions :

- Achat de riz
- Négociation de tarifs internationaux de frets (maritime et aérien)
- Préférence dans l'achat d'intrants (aux entreprises de la région).

Recherche - Formation - Information :

- Etudes communes
- Banques de données
- Régionalisation de la recherche et de la formation
- Spécialisation (répartition des objets) de la recherche et de la formation
- Harmonisation de l'information
- Circulation de l'information
- Système de collecte commun dans les zones frontalières.

Normes :

- Harmonisation des normes de qualité des produits
- Harmonisation des normes de qualité des intrants (semences, engrais)
- Amélioration de la transformation selon ces mêmes normes
- Harmonisation des méthodes d'analyse des laboratoires.

Aide :

- Aide triangulaire
- Règle de préférence régionale pour les achats d'intrants sur financement extérieur.

Organisation :

- Réseaux régionaux privés de distribution d'engrais, d'intrants
- Stabilisation et stockage.

2. Evitement des nuisances

- . Eviter qu'un pays (ou groupe de pays) ne désarticule une région.
- . Eviter le démantèlement des politiques économiques voisines.
- . Inflexion des politiques économiques de manière à réduire les distorsions créées par la non coopération.
- . Inflexion des politiques économiques de manière à annuler les effets négatifs de l'autonomie des politiques nationales dans un ensemble intégré par les échanges informels.

Ces pays pourraient se donner pour objectif d'atteindre un prix unique du riz dans le respect des différences de politique économique : (cf ci-dessus le scénario de promotion des céréales locales)

- de la part du pays le plus libéral, ayant le prix le plus bas,
restriction volontaire de réexportation

Exemple : le pays le plus libéral maintient sa politique mais limite ses réexportations

- de la part du pays protecteur, ayant le prix le plus élevé,
subvention anti-dumping

Exemple : un pays subventionne sa production de manière à compenser le dumping fait par le voisin.

- un pays menacé par la non protection d'un pays limitrophe dévalue de façon à élever le prix (en monnaie nationale) des importations en provenance du pays le plus libéral

Exemple : le pays dévalue à l'égard de toutes les monnaies y compris de la monnaie du pays le plus libéral.

- un pays limite ses importations au niveau de sa consommation nationale mais pratique, à l'intérieur de ses frontières, la politique et les prix de son choix.
restriction des importations.

Lorsque les nuisances ne paraissent pas évitables, l'effort de coopération porterait sur l'identification des actions (financières ou commerciales) propres à compenser ces nuisances.

1911

The first part of the report deals with the general situation of the country. It is noted that the population is increasing rapidly, and that the government is making every effort to improve the living conditions of the people. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

In the second part of the report, the author discusses the financial situation of the country. It is stated that the government has managed to maintain a balanced budget, and that the public debt is being gradually reduced. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

The third part of the report deals with the social situation of the country. It is noted that the government is making every effort to improve the living conditions of the people, and that the various social services are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

In the fourth part of the report, the author discusses the foreign relations of the country. It is stated that the government is maintaining friendly relations with all the major powers, and that the country is making every effort to improve its international position. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

The fifth part of the report deals with the military situation of the country. It is noted that the government is making every effort to strengthen the national defense, and that the various military services are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

In the sixth part of the report, the author discusses the cultural situation of the country. It is stated that the government is making every effort to promote the development of the various arts and sciences, and that the various cultural institutions are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

The seventh part of the report deals with the economic situation of the country. It is noted that the government is making every effort to improve the living conditions of the people, and that the various economic services are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

In the eighth part of the report, the author discusses the political situation of the country. It is stated that the government is making every effort to improve the living conditions of the people, and that the various political institutions are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

The ninth part of the report deals with the administrative situation of the country. It is noted that the government is making every effort to improve the living conditions of the people, and that the various administrative services are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

In the tenth part of the report, the author discusses the judicial situation of the country. It is stated that the government is making every effort to improve the living conditions of the people, and that the various judicial institutions are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

The eleventh part of the report deals with the educational situation of the country. It is noted that the government is making every effort to improve the living conditions of the people, and that the various educational institutions are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

In the twelfth part of the report, the author discusses the health situation of the country. It is stated that the government is making every effort to improve the living conditions of the people, and that the various health services are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

The thirteenth part of the report deals with the religious situation of the country. It is noted that the government is making every effort to improve the living conditions of the people, and that the various religious institutions are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

In the fourteenth part of the report, the author discusses the general situation of the country. It is stated that the government is making every effort to improve the living conditions of the people, and that the various services are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.

The fifteenth part of the report deals with the future of the country. It is noted that the government is making every effort to improve the living conditions of the people, and that the various services are being expanded. The report also mentions the progress made in the various branches of industry and agriculture.